

**Vous rencontrez un jeune
pour qui vous suspectez l'apparition
de symptômes psychotiques ?**

Isolement, hallucinations, consommation de substances majorées, idées ou propos étranges, tenue étrange, inquiétude des proches ou de la famille... Ces signes peuvent s'apparenter à un trouble psychique.

Une évaluation la plus précoce possible est indispensable pour améliorer le pronostic.

**Pour connaître le case-manager
PEP48 de votre secteur,
contactez-nous !**

06 28 73 31 92 ou
pep48@chu-lille.fr

Impression ETHAP Groupe - 03 27 92 97 97



F2RSM Psy

Fédération Française des
Associations de Parents et de
Professionnels de Santé Mentale de France



GHT
PSY
NORD
PAS-DE-CALAIS



ASSOCIATION

Sauvegarde

NORD



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS



FONDATION
DE FRANCE



Prepsy
SAMSAH



Dispositif

d'amélioration

PEP 48 :

de l'accès aux soins

pour les jeunes

à risque de transition

psychotique



Le premier épisode psychotique apparaît le plus souvent à l'adolescence ou au début de l'âge adulte (entre 15 et 25 ans).

Cet épisode peut rester isolé et unique, mais il peut être aussi **une première manifestation d'un trouble psychiatrique sévère** (schizophrénie, trouble bipolaire).

C'est pourquoi il est important d'intervenir précocement dans la prise en charge de ce premier épisode, afin d'éviter que ne s'installe une chronicisation de la pathologie. C'est l'enjeu du dispositif PEP 48.

PEP 48, c'est quoi ?

PEP 48 est **un dispositif de coordination des professionnels** des soins primaires et des soins psychiatriques qui vise à une **prise en charge dans les 48h** des jeunes présentant un premier épisode psychotique (hallucinations, augmentation de la consommation de substances, isolement...).

Traiter précocement c'est :

- Permettre l'accès aux soins psychiatriques dès les premiers symptômes
- Proposer une prise en charge organisée et de proximité
- Eviter la chronicisation de la pathologie
- Apporter une amélioration concrète de l'état de santé psychique et somatique.

Comment fonctionne le dispositif ?

Un réseau de professionnels pluridisciplinaires formés à l'intervention précoce que l'on appelle **case-managers**, intervient sur le territoire géographique des 4 EPSM du GHT de psychiatrie du Nord Pas-de-Calais, du CHU de Lille et de la Sauvegarde du Nord.

Ces case-managers facilitent l'accès aux soins en intervenant précocement. Ils vont **structurer et coordonner la prise en charge globale** des jeunes (déroulement des soins, formation, insertion sociale, insertion professionnelle, prise en charge du handicap...), en assurant la liaison avec le jeune et son secteur de prise en charge.

Qui sont les case-managers du PEP48 ?

Les case-managers sont des professionnels de secteur (cadres de santé, infirmiers, psychologues, assistants sociaux éducatifs, éducateurs spécialisés) issus des services du CHU de Lille, des EPSM du GHT de Psychiatrie du Nord Pas-de-Calais ou de la Sauvegarde du Nord.

Ce sont les interlocuteurs privilégiés du jeune et de ses proches.

